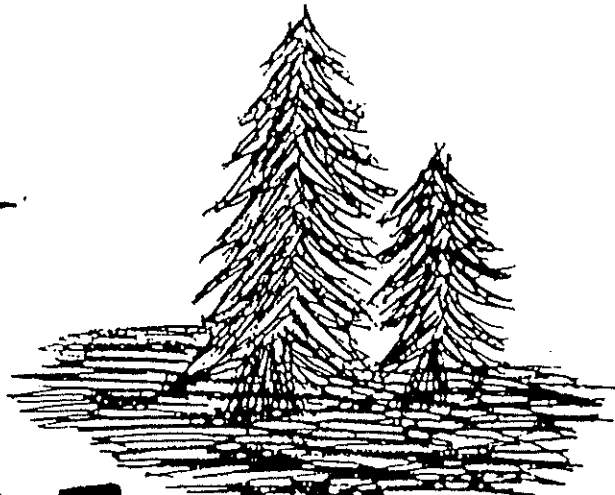


SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS

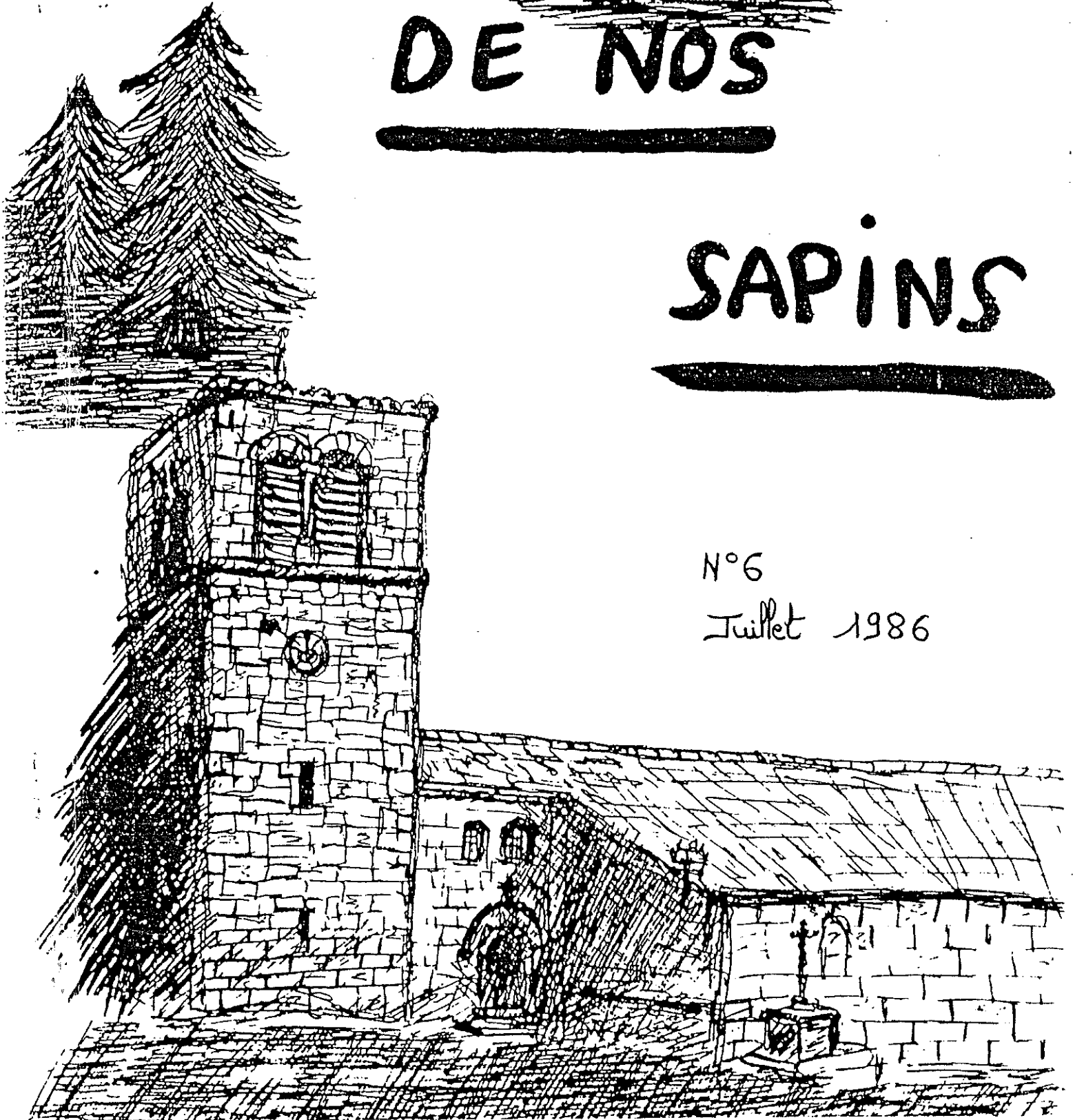


DE NOS

SAPINS

N°6

Juillet 1986



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARE DE MAIRIE ; Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Permanence pendant les vacances : du 14 juillet au 15 août, une permanence sera assurée

- mardi)
- mercredi) de 11 h à 12 h
- vendredi)
- samedi : de 10 h à 12 h

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60 ou 71.61.09.32

- MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29 - 71.61.05.43 (en été)
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

- ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48
M. ROUCHON J.F. 71.61.14.08
M. RASCLE J.G. 71.61.09.32
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

- ASSISTANTE SOCIALE : Madame ABEL - "Les Bruyères" - 43330 ST-FERREOL-D'AUROURE
Téléphone : 77.35.55.35 le mercredi matin uniquement.
Permanence : le 3ème jeudi après-midi du mois, en Mairie.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission des bâtiments et de l'urbanisme :

- M. ROUCHON J.F.
- M. TEYSSIER A.
- M. RASCLE M.
- M. ROYON J.
- M. DIGONNET H.

Commission financière et du budget :

- Mme PAULET M.
- Mme RASCLE C.
- M. TEYSSIER A.
- M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- M. CLAPEYRON L.
- M. CHARRAS J.
- M. EPALLE C.
- M. MANEVY M.

Commission du Permis de Construire :

- M. ROUCHON J.F.
- M. CLAPEYRON L.
- M. TEYSSIER A.
- M. EPALLE C.
- Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles :

- M. DIGONNET H.
- M. GUILLAUMOND J.
- M. RASCLE J.G.
- Mme RASCLE C.
- M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

Si nous étions, ces jours-ci, des centaines de millions de par le monde à vivre, ensemble, minute par minute, le déroulement des matchs du MONDIAL, nous ne serons que quelques centaines à partager la lecture de ce nouvel "ECHO DE NOS SAPINS" : SAINT-ROMAIN n'est pas le centre du monde, mais, je veux espérer que ce modeste bulletin nous permet, lui aussi, à notre échelle, de partager ensemble quelques nouvelles de notre Commune.

Vous trouverez, dans les pages suivantes, les principaux chiffres du budget 1986 voté en Mars dernier. Sachez que votre Conseil a décidé de :

- Ne pas modifier les taux des impôts communaux ; compte tenu de la hausse des bases imposables fixée par l'Etat, vos impôts 1986 augmenteront (sauf changement de votre assiette) de 5,2 %.
- Baisser, une nouvelle fois, le taux de la taxe professionnelle pour le porter de 12,40 % à 11,16 %. Notre taux est maintenant dans la moyenne du canton et du département.
- Augmenter légèrement la redevance pour enlèvement des ordures ménagères qui passe de 80 à 82 Francs pour les personnes seules, et, de 130 à 133 Francs pour les ménages.

Et puis, voici que revient de nouveau l'été avec

- Les vacances, pour petits et grands : BONNES VACANCES A TOUS !
- Le retour à SAINT-ROMAIN de tous nos touristes : BIENVENUE A TOUS !
- Les grands travaux pour nos agriculteurs : BON COURAGE ET BONNES RECOLTES A TOUS !
- Nos grandes fêtes d'été, kermesse et vogue : BON SUCCES A TOUS !



LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 1986

I - BUDGET de FONCTIONNEMENT

a) Les recettes :

- les impôts locaux	575.000 F
- la redevance d'enlèvement des ordures	53.000 F
- le versement global de l'Etat	477.000 F
- les revenus de nos immeubles et salle des fêtes	63.000 F
- les produits financiers de nos créances	128.000 F
- divers	27.000 F

I.323.000 F

b) Les dépenses :

- personnel, gestion générale et fournitures	302.000 F
- travaux d'entretien, électricité, assurances	108.000 F
- intérêts financiers sur nos dettes	320.000 F
- participations diverses (I)	165.000 F
- divers impôts et taxes	36.000 F
- solde disponible pour investissements	392.000 F

I.323.000 F

Par rapport au même budget de 1985 (I.145.000 Frs), la hausse est importante : + 15,5 %. Elle provient essentiellement de la rentrée, en 1986, de taxes professionnelles qui avaient été exonérées pendant 5 ans au titre de la création d'emplois.

(I) Les principales participations sont :

- Départementales	:	aide sociale	:	51.200 F	contre	48.200 F	en 1985
		pompiers	:	8.800 F	contre	8.200 F	en 1985
- Intercommunales	:	SICTOM	:	56.600 F	contre	45.000 F	en 1985
		Syndicat des Eaux	:	8.900 F	contre	8.800 F	en 1985
- Communales	:	O.G.E.C.	:	28.000 F	contre	26.700 F	en 1985

II - BUDGET d'INVESTISSEMENT

a) Les recettes :

- disponible sur budget de fonctionnement	392.000 F
- subventions diverses et taxes locales	43.000 F
- remboursement de T.V.A. par l'Etat	139.000 F
- remboursement annuel en capital de nos créances	116.000 F
- ventes attendues sur terrain du lotissement VINCON .	231.000 F
- ventes attendues sur terrain zone industrielle	144.000 F

I.065.000 F

b) Les dépenses :

- remboursement en capital de nos dettes	244.000 F
- participation à construction maisons H.L.M.	80.000 F
- acquisition maison DECITRE et reprise terrain indust.	194.000 F
- travaux sur zone industrielle	145.000 F
- travaux sur chemins communaux et forestiers	180.000 F
- travaux sur bâtiments communaux	50.000 F
- travaux sur vestiaires foot	30.000 F
- aménagement place du Lavoir	71.000 F
- opérations diverses et frais d'études	71.000 F

I.065.000 F

A noter que :

- ce budget est en hausse de 17,8 % sur celui de 1985 qui s'élevait à 904.000 Frs.

- l'ensemble de ces dépenses est entièrement financé par les ressources propres de la Commune, sans faire appel à des emprunts.

- dans le cas où la vente des terrains de VINCON à l'Office H.L.M. n'interviendrait pas en 1986, le Conseil repoussera sur 1987 certaines dépenses prévues.

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

NOTRE PROJET DE LOGEMENTS LOCATIFS

Comme nous vous l'avions indiqué dans notre bulletin de NOEL 85, notre projet est maintenant entre les mains de l'Office Départemental H. L. M. L'architecte a reçu mission d'apporter quelques modifications techniques au projet initial et de préparer le dossier d'appel d'offres aux entreprises pour le mois de Septembre prochain. La suite dépendra, bien sûr, des capacités de financement de l'Office : nous gardons un petit espoir pour la fin 86, mais le plus probable est une réalisation sur l'année 87. Notre prochain bulletin vous apportera (nous l'espérons) des nouvelles définitives.

LA ZONE INDUSTRIELLE DE RULLIERES

Après un bon démarrage vers la fin des années 70, notre Zone Industrielle de RULLIERES était entrée dans une période d'attente depuis le début de la décennie :

- La Société FORGECO repoussait d'année en année la création d'une usine sur les 5.000 M2 qu'elle avait acquis en 1980 et confirmait l'abandon définitif de son projet.
- Un lot de 8.000 M2 restait toujours disponible.

Après plusieurs mois de discussions, les choses bougent et des travaux sont en cours.

- Nous avons racheté les 5.000 M2 de FORGECO.
- L'entreprise GUILLAUMOND déjà installée sur la zone s'agrandit avec un projet de dépôt de matériaux sur 3.000 M2.
- Le Garage FRAPPAT en fait autant sur 1.000 M2.
- Et Jean-Paul DUMOND acquiert 4.000 M2 pour construire sa maison et créer un atelier de régénération de plastique.

Pour ces nouvelles installations un complément de route et de réseaux est en cours de réalisation et desservira également le dernier lot disponible de 4.000 M2. Bienvenue et prospérité aux nouveaux acquéreurs.

ACQUISITION MAISON DECITRE

Notre Conseil Municipal s'est rendu acquéreur de cette maison située au coeur du Bourg. Le terrain qui l'entoure communique, d'une part avec le parking de la place du 19 mars et d'autre part avec le jardin communal de l'ancienne école publique. Il nous a semblé intéressant de saisir cette opportunité qui devrait permettre un jour d'aménager cet ensemble et d'améliorer le centre de notre village. Dès que nous le pourrons, nous lancerons les études de plusieurs projets possibles : c'est bien sûr, une affaire de plusieurs années et nous aurons l'occasion de vous en reparler.

TERRAIN DE FOOT

Plusieurs questions nous ont été posées sur la dépense engagée pour cette réfection complète du terrain. L'ensemble des sommes comptabilisées depuis l'origine est le suivant :

1983.....	191.118
1984.....	46.624
1985.....	<u>86.861</u>

324.603 FRS T. T. C.

Sur cette dépense totale la Commune a reçu ou recevra :

- une subvention de.....	67.800
- des remboursements de T. V. A de.....	<u>50.897</u>

TOTAL..... 118.697

La dépense totale nette à la charge de la Commune aura donc été, environ, de 206.000 FRS.

LES CONSTRUCTIONS NEUVES DEPUIS 1971

A partir des permis de construire délivrés, nous avons tenté de recenser les maisons neuves (ou les restaurations complètes de maisons anciennes) construites sur la Commune au cours des 15 dernières années.

Nous trouvons 60 MAISONS NOUVELLES, auxquelles il faut ajouter les 11 logements créés par l'Office des H.L.M. en 1978 dans l'ancienne Ecole des Frères.

Si on y ajoute les logements qui seront achevés en 1986, on constate donc, sur ces 15 années, un rythme moyen de

5 LOGEMENTS NEUFS PAR AN

A noter que sur ces 60 maisons nouvelles,

29 sont des résidences principales

31 sont des résidences secondaires.

A noter, également, que :

- 16 maisons ont été édifiées (en 10 ou 12 ans) sur le lotissement des "Châtaigniers".
- 2 maisons sont construites, à ce jour, sur le lotissement de "Vinçon" qui comportera 4 maisons et 6 logements neufs, l'année prochaine, après réalisation de l'opération H.L.M.

BIBLIOTHEQUE

Les personnes intéressées par la lecture peuvent venir faire leur choix

tous les mercredis de 14 H à 14 H 30
et tous les dimanches de 10 H à 11 H 30 - Maison Lacour.

Le prêt des livres est gratuit : maximum 3 livres par quinzaine.

LUDOTHEQUE

Un choix de jouets est à la disposition des enfants de 1 an à 80 ans, aux mêmes heures et même lieu que la bibliothèque.

Location : 3 Francs par jouet pour 2 semaines.

FETE DES MERES

Le 25 mai 1986, nous avons eu la joie d'honorer 42 mamans de SAINT-ROMAIN.

Entourées de leur famille, les mamans se sont retrouvées à la Salle des Fêtes, où leur ont été remis une médaille et un diplôme pour leur mérite et leur dévouement.

Un petit cadeau accompagnait ces récompenses. Ce moment de joie a été immortalisé par le photographe et, chaque maman pourra en garder le souvenir.

L'ASSOCIATION d'AIDE A DOMICILE en MILIEU RURAL a tenu à s'associer à la joie des familles en offrant à chaque maman une plante fleurie.

Après la cérémonie des décorations, un apéritif était offert par la municipalité à laquelle s'étaient jointes, pour le service, les dames de l'ASSOCIATION FAMILIALE.

Chaque famille s'est retrouvée, ensuite, pour terminer agréablement cette journée.

Qu'elle reste dans toutes les mémoires comme un jour de joie et de reconnaissance à toutes les mamans !

Nous vous rappelons les noms des mamans qui ont été décorées :

MEDAILLE D'OR (5)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------|
| o Mme BRUNON née FOURNIER Marthe | "Lichemialle" |
| o Mme CHISSOS née CACI Amalia | "Faridouay" |
| o Mme CLAPEYRON née FOURNEL Marinette | "La Vialle" |
| o Mme DUMOND née BRUYERE Marie | Chemin de Ferréol |
| o Mme RASCLE née DECITRE Marie | Le Bourg |

MEDAILLE D'ARGENT (13)

• Mme BERGERON née GOUYET Jeanne	"Lichemialle"
• Mme BERTRAND née CORNUT Marie	Route de la Gare
• Mme CHAUDIER née BATARSON Maria	"Le Châtaignier"
• Mme CROZE née FRANC Marinette	"Le Bruas"
• Mme DECITRE née ROBIN Germaine	H.L.M. le Bourg
• Mme DECITRE née JURINE Maryse	"Chabray"
• Mr DESGRAND Auguste	"Le Châtaignier"
• Mme du PELOUX née BURRUS Geneviève	"Le Carrelet"
• Mme EPALLE née CARROT Benoîte	"Les Vialletons"
• Mme GUILLAUMOND née MOULIN Augusta	"Montchouvet"
• Mme MALLET née SAGNARD Marguerite	Le Bourg
• Mme RASCLE née BARRALLON Augusta	Route de la Gare
• Mme TEYSSIER née GARNIER Augustine	"Vinçon"

MEDAILLE DE BRONZE (24)

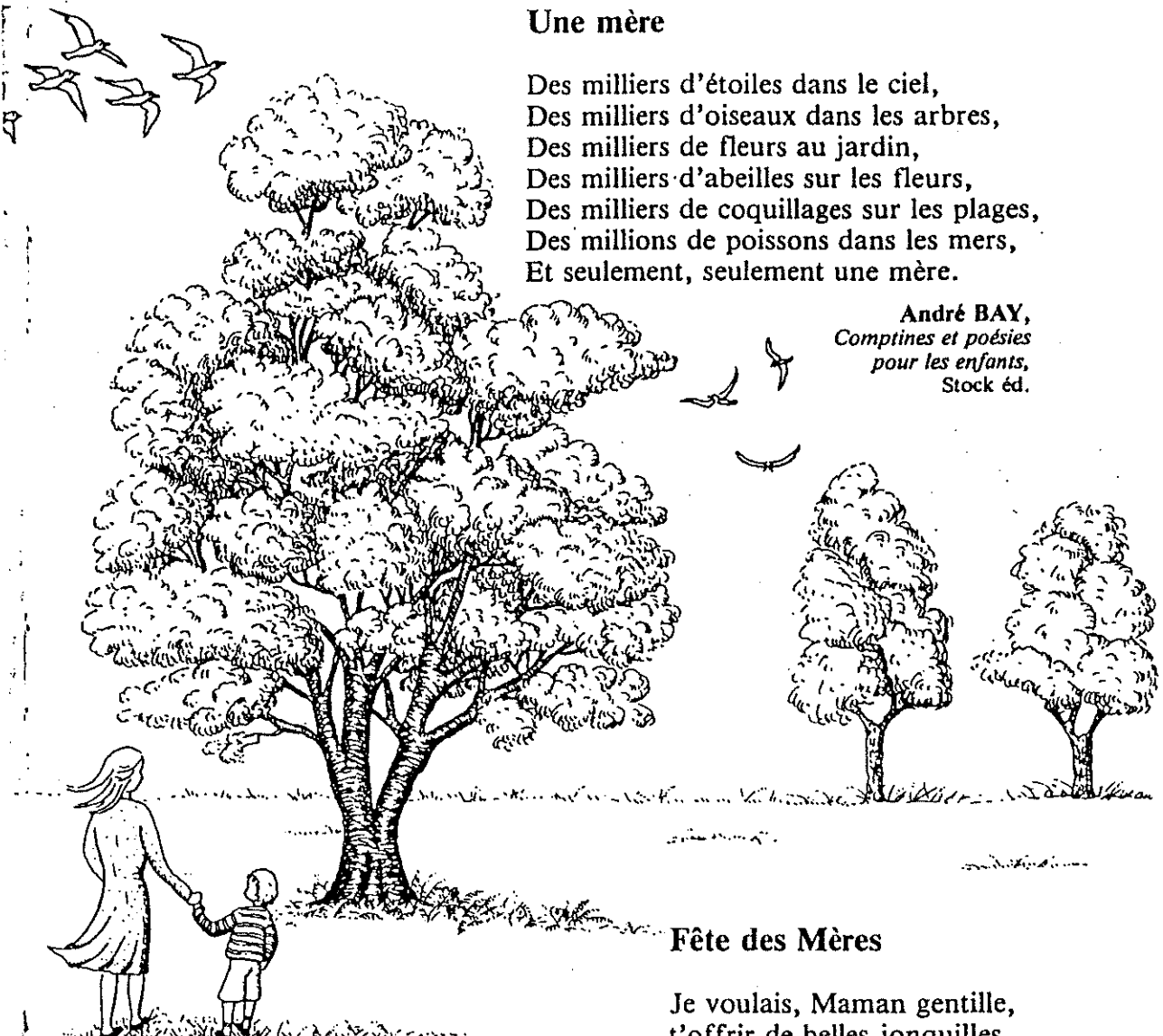
• Mme ANDRE née PEYRARD Elise	"Lautat"
• Mme BONNEFOY née CARROT Marie	"La Faye"
• Mme BOUDAREL née BRUYERE Joséphine	Place du Lavoir
• Mme BRUYERE née MOURIER Alexandrine	"Gauthier"
• Mme FAUGIER née DELOLME Clémence	"Chambaud"
• Mme FAURIE née LYONNET Eugénie	"Le Châtaignier"
• Mme FAYARD née JURINE Marie	"La Rivallière"
• Mme FRACHETTE née CHARRA Marie	Le Bourg
• Mme FRANC née MAURIN Célestine	Chemin de Ferréol
• Mme FREYCHET née SIGNOVERT Marie Rose	"Le Pont de Veylon"
• Mme GUILLAUMOND née FAUVET Marguerite	"Montchouvet"
• Mme GUILLAUMOND née BRUYERE Marie Jeanne	"Montchouvet"
• Mme HEYRAUD née FAUVET Marie Rose	"Bessous"
• Mme JOUBERT née LAYES Marie Pierrette	"La Chomette"
• Mme LYONNET née BOYER Marguerite	Le Bourg
• Mme MANEVY née ABRIAL Caroline	"Chambaud"
• Mme MARCONNET née LARDON Eugénie	Place du Lavoir
• Mme MONTELMARD née PEYRACHE Elisa	"Chambaud"
• Mme PERRON née PERBET Juliette	"Lichemialle"
• Mme PEYRARD née DECITRE Josette	Route de Firminy
• Mme PEYRARD née RASCLE Maria	"La Faye"
• Mme ROMEYER née FRANC Cécile	"La Faye"
• Mme SARRON née BORGHI Raymonde	H.L.M. le Bourg
• Mme VIALLA née MOUNIER Claudia	Impasse du Château

La photo de groupe, prise à la fin de la cérémonie, est disponible chez Monsieur LOMBARD, photographe à DUNIERES.

Une mère

Des milliers d'étoiles dans le ciel,
Des milliers d'oiseaux dans les arbres,
Des milliers de fleurs au jardin,
Des milliers d'abeilles sur les fleurs,
Des milliers de coquillages sur les plages,
Des millions de poissons dans les mers,
Et seulement, seulement une mère.

André BAY,
*Comptines et poésies
pour les enfants,*
Stock éd.



Fête des Mères

Je voulais, Maman gentille,
t'offrir de belles jonquilles
en un bouquet engageant.
J'ai regardé les boutiques
mais les prix sont fantastiques
et ma bourse a peu d'argent !

Alors, au fond de ma tête,
j'ai composé pour ta fête
un tout petit compliment,
et je t'offre ce poème
pour te dire que je t'aime,
je t'aime bien fort, Maman.

Michel BEAU,
Jonglerimes,
Nathan éd.



LA KERMESSE DE L'ECOLE

C'est le dimanche 20 juillet qu'aura lieu la grande Kermesse des Ecoles, dans le parc du chateau de Saint-Romain, sous les ombrages.

Voici le programme mis au point par les responsables et amis de l'Ecole :

Dès 9 h le matin, vous pourrez prendre le café et déguster brioches et croissants. A 11 h, apéritif-concert avec la participation du "Bon Air".

L'après-midi, dès 14 h 30, la fête continuera. De nombreux stands, des jeux d'adresse, le casse-bouteille, le penalty pour les sportifs ; vous pourrez tenter votre chance à la roue, à la pêche à la truite. Les enfants ne seront pas oubliés avec la pêche miraculeuse.

Dans l'après-midi, il y aura un tiercé, ce sera la surprise : amis parieurs, à vos marques ! Vers 18 h 30, 19 h, le buffet campagnard sera servi, avec une buvette pour vous rafraichir, le stand de la pâtisserie pour les gourmands, et, le soir à la lumière des projecteurs, on dansera.

Cette année, une grande première à SAINT-ROMAIN, pour la Kermesse : des parachutistes seront largués et, vous pourrez les voir évoluer sur le terrain en face du chateau. Deux sauts sont prévus : vers 14 h 30 et 18 h 30.

Voilà de quoi vous distraire et passer un agréable moment.

CALENDRIER DES FETES

6 juillet -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
12 - 13 - 14 juillet	- Ball-trap - A.C.C.A. de Saint-Romain
20 juillet -	Kermesse de l'Ecole - A.P.E.L. - O.G.E.C.
26 juillet -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
26 juillet -	Bal familial - Amicale des Sapeurs Pompiers
9 - 10 - 11 août -	Fête Patronale de Saint-Romain-Lachalm
15 août -	Soupe aux choux - "Le Bon Air de Saint-Romain"
17 août -	Concours de boules - "La Boule Amicale"
23 août -	Soirée choucroute - Comité des Fêtes
24 août -	Inauguration terrain de Foot - E.S.S.R.
30 août -	Soirée dansante familiale - "La Boule Amicale"
25 octobre -	Bal familial : E.S.S.R.
9 novembre -	Concours de belote - "La Boule Amicale"
16 novembre -	Concours de belote - "Le Bon Air de Saint-Romain"
22 novembre -	Bal de la Sainte Cécile - "Le Bon Air de Saint-Romain"
30 novembre -	Concours de belote - Comité des Fêtes
7 décembre -	"Sainte Barbe" - Amicale des Sapeurs Pompiers
14 décembre	Concours de Belote - Anciens d'A.F.N.

ETAT CIVIL 1985

4 NAISSANCES

SCHERRER Jocelyn	La Rivalière	Le 18 juin
DELEAGE Vincent	Route de la Gare	Le 19 juin
CHAUSSE Grégory	H. L. M.	Le 23 juin
POULY Nicolas	Chazotte	Le 9 octobre

II MARIAGES

LARDON Daniel		le 13 avril
et VACHER Patricia	Route de la Gare	
SABATIER Jean		le 27 avril
et EPALLE Christiane	Les Vialletons	
MORO Alain		le 4 mai
et GUILLAUMOND Christiane	Montchouvet	
CHAMPAVERE Maurice		le 25 mai
et ODDUARD Françoise	Le Bourg	
GUILLAUMOND Yves		le 15 juin
et BOURSIER Fabienne	La Borie	
SCHAK Richard		le 6 juillet
et MUCZINSKI Corinne	Lautat	
AGRAIN Thierry		le 3 août
et ROMEYER Isabelle	La Faye	
REYNAUD Philippe		le 24 août
et RASCLE Agnés	Route de la Gare	
COURBON Jean-Louis		le 14 septembre
et ROMEYER Josiane	La Faye	
DURIEUX Pierre		le 11 octobre
et PEYRARD Chantal	Capet	
CHARRAS Jean-Louis		le 19 octobre
et CROZE Chantal	Bruas	

5 DECES

MAURIN Augustine née BONNET	Le Bourg	le 8 janvier
CORNUT Jean	Lichemialle	le 18 août
ROCHETTE Marie née LYONNET	Le Bourg	le 7 novembre
FRACHETTE Edouard	Route de la Gare	le 3 décembre
CHAUSSE Maria née BARRALON	Les Vialletons	le 5 décembre

A L'ESPERANCE SPORTIVE

Si vous allez vous promener sur le chemin de Lautat, vous pouvez voir le terrain de sport.

Depuis le printemps, des responsables et joueurs de l'E. S. S. R. s'affairent pour tondre la pelouse. La "main courante" va être aussi rafraichie afin que tout soit prêt pour la 2ème quinzaine d'août. Une petite fête est prévue le 24 Août pour l'inauguration du terrain de foot-ball.

A Saint Romain le foot a toujours eu "droit de cité" même si cette année, le club est plutôt au bas du tableau. A vous joueurs de prouver que vous êtes meilleurs que les résultats enregistrés cette année.

Des travaux ont été aussi effectués dans les vestiaires "chauffage au gaz pour douches et buvette, radiateurs électriques pour les vestiaires". Tout est donc réuni pour que Saint Romain soit un club qui n'a rien à envier à ses voisins.

L'Espérance Sportive lance un appel pour que d'autres dirigeants et joueurs viennent grossir les rangs et ensemble nous reprendrons en coeur :

"NON, NON, L'ESPERANCE N'EST PAS MORTE".

Un merci à la Municipalité pour tout ce qu'elle à entrepris pour notre club.

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Nos anciens l'ont déclarée à la sous-préfecture le 8 mai 1946. Puisse cette nouvelle équipe, plus jeune et plus dynamique, la conduire longtemps à la satisfaction de tous et pour le plus grand bien de Saint Romain.

Nous leur faisons confiance et les assurons de notre soutien car, à notre avis, l'Association Familiale Rurale est l'association de tous au service de tous.

Depuis un an déjà, elle s'occupe du groupe féminin de gymnastique volontaire. Les cours ont lieu tous les jeudi à 20 H. avec un moniteur de Jeunesse et Sport. Les personnes intéressées par cette activité peuvent se renseigner auprès de Madame DECITRE Raymonde tel : 71 61 21 56
ou 71 61 06 64 ou 71 61 01 80

Et voilà, quarante ans plus tard, elle peut vous annoncer la création d'une autre association.

L'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Cette association n'est, en réalité, que la régularisation d'une situation. Car, depuis plus de vingt ans, nous travaillons avec cette Fédération. Avec le service "Aide Familiale Rurale" tout d'abord, puis ensuite, le service "Aides Ménagères aux personnes âgées".

Parlons un peu du service "Aide Familiale Rurale". Il existe à Saint-Romain depuis 1964 et fonctionne toujours grâce à l'Association ADMR de St Pal de Mons et surtout à son Aide Familiale Rurale qui intervient chez nous pour les cas de maternité ou maladie.

Pour plus de renseignements, contacter :

Mme BRUNON Bernadette TEL : 71 61 16 37

Le service Aide ménagère créé en 1974, emploie actuellement 3 aides ménagère à temps partiel.

Il a pour but d'apporter aux personnes âgées, qui, n'ayant plus l'agileté de leur vingt ans, ont parfois des difficultés pour accomplir certain travaux de la vie matérielle et morale et ceci grâce à la compétence et au dévouement de nos aides ménagères.

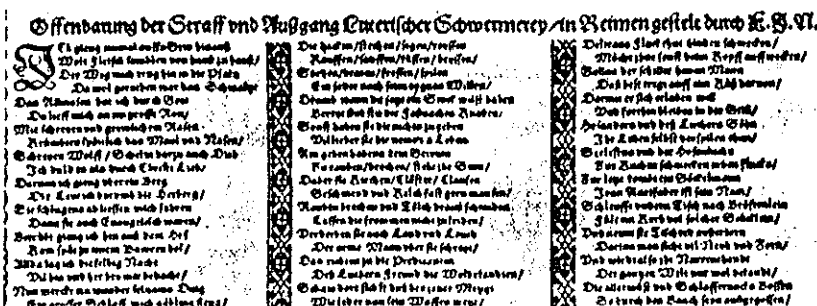
Pour bénéficier de ce service se renseigner auprès de
Mme RASCLE Christiane TEL : 71 61 18 45

Jusqu'au siècle des Lumières :

Nous sommes à l'ère des grandes découvertes, cette période marqua profondément la vie des habitants de la terre, pour ne citer que quelques exemples la découverte des continents inconnus, ou encore des moyens technologiques plus performants. En ce qui concerne St Romain, la population composée essentiellement par des cultivateurs comportait également des hommes de loi tels que des notaires. Les grandes corporations artisanales étaient présentes puisque l'on pouvait trouver des tisserands, un maréchal ferrand et, encore bien d'autres activités. Puis, peu à peu l'école fût son apparition et, les Sans Roumis furent de plus en plus nombreux à la fréquenter. Cependant, les présences aux cours étaient très irrégulières du fait que les enfants devaient assister leurs parents dans leurs travaux quotidiens.

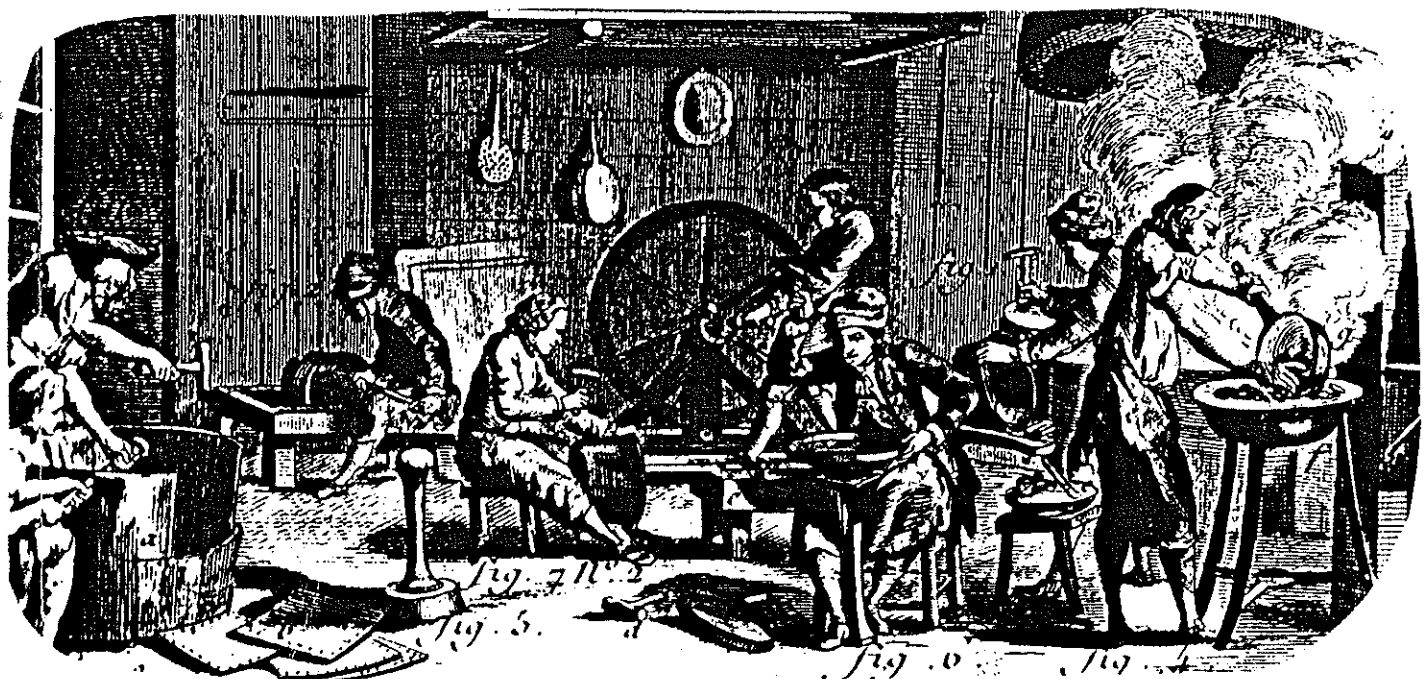
A St Romain, il existait une organisation de bienfaisance, elle était chargée de venir en aide aux nécessiteux de la commune et de gérer les biens du clergé. D'ailleurs la perception de la dîme était parfois la source de conflits et, c'est ainsi que les habitants du village de Bessoux refusaient de payer leurs impôts en évoquant l'infertilité du sol. Pour rester dans le domaine de l'imposition, il faut également savoir que les habitants de St Romain étaient sujet à d'autres taxes : la taille et la capitation. La première est un impôt d'état et, le second un impôt versé suivant la classe sociale à laquelle on appartient. La façon de vivre à travers St Romain n'est que très peu marquée par l'évolution générale du pays, et plus particulièrement l'instabilité politique et religieuse, des grands mouvements de réformes qui remettent en question l'organisation du pays et le pouvoir détenue par la monarchie.

Le mécontentement général est marqué jusque dans la littérature où de très nombreux écrivains sont soumis à une censure rigoureuse.



(à suivre)

La Contre-Réforme est parfois appelée la Réforme catholique. En effet, elle permit à l'Eglise de préciser un certain nombre de points qui avaient été négligés dans le passé. C'est le caractère combutif de la Contre-Réforme qui la fait se différencier des autres modifications que l'Eglise avait subies au cours des siècles.



Des progrès dans la médecine

INSTITVTIO
CHRISTIANAE
RELIGIONIS,
IOHANNIS CALVINO
AVTHORE.

(1540)

*Quae ad superiores editiones hac postrema, omnium
emendatissima locupletissimaque, recens addita sunt,
statim post ipsius authoris Praefationem ad Regem
Christianissimae, inserta ad lectorem admonitio breuiter
indicat.*



La réforme



Les Grandes Découvertes

1
2
3
4
5

6
7
8
9
10

11
12
13
14

15
16
17
18